

UNIVERSITEIT DE L. UNIVERSITEIT

CORRESPONDANTS
DE
J.F. BOISSONADE

II
F-M

BIBLI.
DE
L'UNIVERSITE
M.S.
1559



BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
M S.

1552



MS
Fiches faltas

Correspondants
de
J. F. Boissier

Ms 452.

II

F. M



Monsieur,

Je ne perds pas une minute ;
 la Dame qui m'a écrit hier,
 sort de chez moi. Mon Mari ne
 peut aller voir la maison de
 Marnes que Dimanche, il n'est pas
 ce jour, mais, rien ne pouvant
 se décider avant qu'il l'age
 que, on aurait désiré un lieu
 stable, on demande si la maison
 de Marnes ne s'en fait que ?
 Enfin de telle sorte, Monsieur,
 que je me suis décidée à répondre
 à la belle Dame, qu'il m'était
 impossible d'attendre à
 Dimanche ou Lundi pour connaître
 leur décision ; qu'une personne

que m'avait fait des propositions
pour cette campagne etait
pressé de couler pour cette
acquisition; que j'allais lui
écrire sur le champ pour
l'engager à venir terminer des
demen si cela lui convenait;
ainsi, qu'il de Venille bien mes plus
comptes sur cette propriété, qui
peut être ne leur conviendrait
pas lorsqu'ils l'auraient vue
et que je ne voulais pas, à ma
cette chance, faire attendre
l'acquéreur qui était pressé de
ma réponse. Voilà, Monsieur,
ce que depuis bien même et continue
j'ai eu occasion faire de moi.

Je sens tout ce que'un retard à
 de désagréable pour vous,
 dans le choix d'une propriété,
 pressé comme vous l'êtes d'opier
 son déménagement. J'aurai
 donc le plaisir de vous attendre
 pour venir conclure cette affaire
 et serai enchantée d'avoir à la
 terminer avec un
 galant homme et
 français galant.



Je vous prie, Monsieur, d'agréer
 l'assurance de tous les sentiments
 distingués

de votre très humble
 servante.

Mardi 27 Mars 1898.
 J. M.

C. De Moor
 rue Pouillet St germain 3.

Je me félicite de la liberté
 que'a prise cette dame, à venir
 me voir.

880

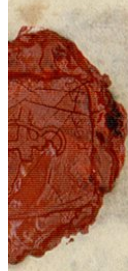


à Monsieur
Monsieur Buisson de
Membre de l'Institut, No 12,
rue des Petits Hôtels
Paris.



non répondu

05290



629

Merv. 4 avr. 38

969

472

Monsieur,



Je suis en possession
des titres de la propriété
de Mr de Carbonel,
D'après les registres de
Maison de Mesmes,
Je vous en donne avis
aussitôt après que vous
pourriez en prendre
connaissance. Je n'ai
pas reçu de réponse
nouvelle de la Dame

82. 200. 2. 1000
Vous désirez sçavoir
qui sont les
famille Rochonnière
et dont le surnom
est une liaison à
couvrir les champs
Je termine en haste
j'ai deux amis qui
veulent bien me
permettre d'écrire
ce petit mot

J'ai écrit avec confiance
Monsieur Potier à Paris
le Notaire C. de H. 17

630

970

493

Pensé Soir

5 avr. 38

Monsieur,



J'ai eu l'honneur de vous écrire hier
 j'aurais voulu vous dire de vous dire
 aujourd'hui, ce qui m'a empêché de
 vous faire part dans la journée de
 la détermination de M^r Meslier,
 qui s'était également présentée pour
 faire l'acquisition de Marnes, et de
 la réponse que je lui ai faite, vous
 ayant à peu égale, promis la préférence
 je tiens mon engagement, il a toujours
 été sacré pour moi, et dans cette circonstance
 je le remplis avec un véritable plaisir.
 Je n'oublie pas que Monsieur de Boillon
 a eu l'extrême obligeance et amabilité
 de me permettre d'aller visiter Marnes
 lorsque il y sera établi. Je regrette
 vivement et vous prie de recevoir mes
 excuses, d'avoir été forcée, comme
 chargée des intérêts de M^r de Carbone,

De retarder un peu votre démenagement
Non, non, et remplis à l'équid d'un
vendeur et voulant aussi le remplir
au vote; je prends en ce moment
l'engagement avec vous, Monsieur, de
n'apporter aucun retard pour terminer
avec vous, Monsieur, à l'heure que vous
desirez. Les titres, comme je vous en ai
certifié hier, sont entre mes mains
et à votre disposition. Vous pouvez
également prendre connaissance de la
lettre de M. de Meslier si vous le désirez.

J'ai l'honneur d'être avec estime

Monsieur

otre humble serviteur

J. de Moos

P.S. je n'emploie pas le mot de la poste
comme nous en sommes convenus pour cette
lettre, il est trop tard pour ce fait et puis
je sais que demain vendredi vous serez
à Paris et je ne puis; je préfère dit tout
de suite pour la poste.

631

Lundi 28 Mars 1791

7 an. 38



Monsieur

Je vous envoie la lettre que je vous avais dépêché par autrui
 après que ma femme en avait remis votre réponse et qui n'ayant
 trouvé personne à votre hôtel pour la laisser en la rapportée
 j'ai eu mal de tête affreux mais très souffrante et n'ai pas le
 courage de la transcrire toute y piffornie qu'elle est. j'attends la
 lettre que M^r de Carland m'a promis pour vous M^r Martin, à votre
 disposition pour en prendre ce qui sera un détail à vous
 croyez que vous nevez de prendre ce qui est un détail à vous
 habiter propriétaire de Marnes. Si vous voulez prendre ce qui
 venir de moi; nous verrions d'il n'y a pas moyen d'arriver
 tout cela. De mon côté, je suis disposée à tous les sacrifices
 personnelles qui seront à mon honneur, tellement je suis désolée
 de voir empêcher la route de la maison de M^r de J... en la refusant
 par une idée que j'ai eue, que je pourrais compter sur ce qui est convenu
 certaines d'après la promesse que je vous avais faite que je vous accorde
 la préférence. C'est que j'en ai fait ce refus étant
 pressé pour la rivalité et comptant vous voir dans la journée et j'en
 disais d'ailleurs que si Monsieur de Bourbonne de avait pris de la route
 parti, changeant de disposition; il aurait eu aussi l'obligation pour
 ne pas se exposer à compromettre les intérêts de M^r de J... De lui on
 préférait de le changer par un petit mot, puis qu'il savait que j'en
 lui accorder la préférence. M^r Martin, vous en auriez épargné bien du
 mal, si vous n'avez pas oublié de prendre le soin de... je suis tout souffrant
 pour ma personne, pour les autres non. Vous me honorerez sur ce
 tristesse et souffrance que vous m'avez tant de fois gâché et bien portante lundi - je
 devrais vous en vouloir car vous n'avez été coupable - j'ai écrit à M^r Martin
 dans l'espérance qu'il serait encore temps de venir du mon refuge, mais autrui qu'il
 leur était parvenu, il n'est arrivé et mis entre chose. et ainsi de suite.
 Je ne vous donne pas beaucoup de temps pour regagner ce lieu plus en core
 votre bras établi dans la cour et confortablement maison de M^r de J... à Marnes
 est tout autour et surtout d'hygiène que vous pratiquerez

632

Monsieur

BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE
MS
Sorbonne
972

Un peu moins souffrante et sans plus de loisir,
il faut enfin que j'ose s'attaquer de vous expliquer
ce que vous me dites ne pas comprendre: comment il se
fait que j'ose refuser le Namus à l'apostrophe pour desoo
c'est que j'avais compte, je vous l'attire, que vous donniez
aussi 22,000; ne m'ayant rien dit qui put me faire voir
le contraire lorsque je vous promis la préférence à
prix égal, et que nous continuons même immédiatement
après que je vous écris au sujet que j'aurais quelque
nouvelle. franchement, j'avais au vu la chose ainsi
et j'étais bien de parler que vous étiez sur le point d'acquies
cancer votre propriété, ce que me fut réglé par M. Naclant
leur me parole à votre égard et moi; comment il se
fait que il n'y a plus de moyen de revenir sur ma
réponse au M. Naclant. C'est que comme j'étais en l'honneur
de vous le dire, et d'acquiescément également prêté de
terminer et de partir pour la campagne, qu'il de l'acte
d'élire de suite entre Namus et une autre propriété qu'il
avait également eue. Voilà pourquoi me répondre
a été décisive et pourquoi il n'a plus été sans
lorsque j'ai fait tout pas vers eux! Mais j'ai eu le plus
grand tort que il soit possible d'avoir, en n'ayant pas
fait attendre ma réponse; jusqu'à ce que je me
sois assurée près de vous, que décidément vous ne vouliez
pas acheter Namus, par un simple compromis en
attendant les actes nécessaires; pourquoi pas vous attendre
et fait voir par un notaire les titres, en attendant

270
puisque vous avez eu la bonté de l'acquiescer
pour Passy, vous ne l'aurez pas eu de l'acquiescer
parmi pour Marnes et vous n'aurez pas regardé à
rajouter un billet de 50 fr. - C'est tout Montin
qui a été dit et la vérité: que sans doute ils
vraient à 23 mille et non pas moi, car je n'ai pas
fait de vous répondre en contraire; que cela prouve
être moi qu'il n'en était nullement question.
Vous êtes dans l'erreur également Monsieur, lorsque
vous m'avez dit que nous étions au départ de l'un
de Marnes: je dis que je ne connais pas ceux que
vous m'indiquez, mais que nous les prendrions, si cela nous
convenait à quoi vous ne répondez que cela nous était
indifférent et c'est alors que je parle du Marnes
de St Louis; prouvant l'indigence comme recommandable
éclairé et tendre intégrité. - Mais je vois que
je n'ai été ni apprécié ni apprécié et que
M. de L. est bien malheureux d'avoir confié cette
affaire à une personne aussi bête, aussi sottise et
aussi peu entendue que moi, qui a été le plus grand
desir de l'obliger n'ait fait que des bêtises d'oublier toutes
pour lui et pour les personnes auxquelles il aurait
été en charge de traiter, il nous le dit et d'ailleurs
celle qui nous constituait propriétaire de Marnes en
attendant les formalités nécessaires.

Vous avez l'obligation de me dire que vous n'avez
qu'un demi-cadre de Marnes et que vous n'avez

176
973
J'ai décidé à l'acquiescer pour satisfaire le vif désir que vous
me voyez de faire cette affaire, si je pouvois avoir
quelque chose d'aussi généreux et gracieux, cela devant faire
si peu de peine, car je vous ai toujours témoigné le même
désir de mener cette affaire à bien, et particulièrement
à votre satisfaction. Je puis vous donner ici satisfaction
sous ce titre d'acte judiciaire, de ce que vous pourriez
avoir par un simple compromis et même sans vous et faire tout
les titres, sans compromettre en quoi que ce soit votre fortune
que vous avez de C. à l'égard de la charge ni que ce
soit de négocier cette affaire, si elle n'a été achetée que la
cette de quoi que ce soit ne peut être compromise par la
et tout me faire plaisir, Monsieur, si vous voulez prendre
la peine de venir examiner ces titres et même de les
examiner, vous pourriez vous assurer que je dis
la vérité, pour que les titres soient
présentés plutôt à ma disposition. Je
suis certain que vous devriez aujour d'hui
propriétaire de l'arnas, et tout ce qu'il y a de
n'est il pas moi que je pense juste et que c'est le défaut
de ces mauvais titres qui en est cause, et je le voudrais
bien qu'on ne peut acheter facilement sans cela, mais
si vous avez attendu quelques heures de plus, si vous avez
pris la peine de me voir et tout de voir sans le chercher
vous les auriez trouvés chez moi. Mais ma lettre a dû vous
arriver dans le jour, et de quelle fatalité que tout cela
et le bon M. de C. qui était sur le point de venir parler
meille posture, et qui n'est pas la cause de pas l'acte compromi-
mettre gravement les intérêts d'un homme avec la quelle j'ai
bien et qui est affligé d'une terre de 15 cent mille francs
dont on lui voit tout le revenu. Ce brave homme pendant
qu'il s'éloigne de ses propres affaires pour aller soigner
les intérêts d'un autre, j'ai le regret de les faire si mal
que ce soit un chagrin mortel. Ce désir de partir que
vous voyez dans tout ce que vous avez fait de votre acquisition et que vous n'avez

je serais à regretter celle de a Paris. Au mois d'Avril
les chemins de fer de Versailles par Nette d'Arny sont
terminés et vous auriez voyagé lestent et à peu
de frais - je vous souhaite santé par & tout
bonheur pour moi je suis avec vous et toute amitié



Monsieur
Monsieur de Bessonade
Membre de l'Institut &
rue de la Harpe
à Paris



Adieu, priez pour les affligés et en particulier
pour elle qui a l'honneur d'être une considération

Notre humble salut
C. de Noor

Dimanche 17 Avril 88.

333
Je vous demande mille pardons de ce griffonnage. Vendredi 11
Je désire que cette lettre s'efface par elle-même avant
votre sortie.

974



Monsieur,

Tout en ayant voulu faire, ce qui s'est fait et
le plus agréable et à Monsieur de Malesherbes et à
Monsieur de Boissac; je ferois d'un malheur
affreux! j'étois loin de penser que tout cela vous
deviser pour le choix d'une maison en 14 jours
tandis que d'un autre côté vous étiez incertain depuis
deux ans pour la ~~Propriété~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~maison~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~ville~~ ~~de~~ ~~Paris~~
vous venez d'acquiescer à l'arrêté et
que depuis plus de 15 jours que
vous m'avez fait l'honneur de
venir chez moi pour cette affaire vous m'avez encore approuvé
de l'indécision pour la finir - que si je ne suis de cela et
de rendre ma réponse à Monsieur de Malesherbes elle était difficile
à faire l'attendant ainsi, et il n'est plus temps de revenir
là. D'un autre côté, un autre côté, car de Dumouris
j'avois eu cette lettre si tôt. - M. de Malesherbes qui
avait écrit cette lettre ^{en 1793} pour la faire passer
à la même, et qui craint de ne pouvoir y parvenir
réglé et espère passer lui-même; il n'a pas retardé
l'envoi; mais qu'il ne peut pas faire remplacer et



Monsieur,

J'étais extrêmement étonnée de
 ne savoir pas en l'avantage de vous
 voir hier n'ayant pas reçu un
 petit mot de réponse. Lorsque
 par le plus grand hebeu du
 monde j'appris à 11 heures du soir
 par un homme que la portière
 à qui elle avait demandé s'il
 n'était venu pardonner pendant
 la langue courte qu'elle avait
 faite dans la journée; que le
 Mandant que était venu deux
 jours de suite, était venu chez

moi; n'ayant pas eu le plaisir
de vous y recevoir hier; auriez
vous l'obligeance de m'expliquer
cette énigme? Je vous attendais
hier soir, et par extraordinaire
j'étais prêt dès midi pour
avoir l'honneur de vous recevoir
d'une manière un peu plus
convenable que les jours
précédents! Je suis désolé
mais qui n'avait pas perdu
une minute pour que vous
ayez le moins de retard possible
dans votre démanchement.
Je vous envoie mon salut
en prose, dans la crainte

que nous soyez sortis plus
 tard - c'est pour quoi je
~~terminer~~ en grande hâte
 Monsieur, en me disant avec
 la plus parfaite considération
 Votre très humble
 Servant
 C. de Moor.

Jeudi 29 Mars 1789 de la matin

